

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LE MAÏS—L'AIDE AUX PRODUCTEURS ONTARIENS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre de l'Agriculture. Peut-il nous expliquer ce qu'il compte faire pour aider les producteurs de maïs du Sud-Ouest de l'Ontario qui sont présentement plongés dans un marasme presque complet et qui s'aggrave au fil des jours? Peut-il aussi nous dire où en sont les conversations avec le gouvernement américain pour ce qui est de restreindre les importations de maïs américain?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le député a posé plusieurs questions.

M. Nesbitt: Seulement deux.

L'hon. M. Olson: D'abord, monsieur l'Orateur, je voudrais dire que, dans son exposé budgétaire, le ministre des Finances a indiqué que le gouvernement prévoirait un amortissement accéléré des installations d'entreposage, ce qui sera utile en fin de compte, étant donné le problème que pose en ce moment l'écoulement du maïs dans le Sud de l'Ontario.

En réponse à la deuxième partie de la question du député, je dirai que des négociations sont en cours avec les fonctionnaires des États-Unis, et j'espère que, dans quelques heures peut-être, mais certainement d'ici très peu de temps, je serai en mesure de faire une déclaration sur tous les facteurs que comporte le problème de la mise en marché et la concurrence de l'importation.

L'AMORTISSEMENT ACCÉLÉRÉ DU MATÉRIEL DE SÉCHAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Serait-il disposé, vu les conditions dans lesquelles se fait la récolte dans l'Ouest canadien et les grandes quantités de grain mouillé et humide entreposé dans les fermes, à ajouter une disposition supplémentaire touchant l'amortissement accéléré du matériel de séchage du grain?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je dois avouer que j'ignore quel matériel sert au séchage du grain—je pense qu'il doit s'agir d'élevateurs—mais j'étudierai la chose avec plaisir. Si l'honorable député veut bien avoir un entretien privé avec le modeste provincial que je suis,

[Le très hon. M. Trudeau.]

afin de me mettre au courant du matériel en question, je me ferai alors un plaisir d'étudier la question.

M. Benjamin: Une question supplémentaire pour tirer la chose au clair, monsieur l'Orateur. Je fais allusion aux séchoirs à grain que les cultivateurs achètent pour sécher leur grain avant de l'entreposer dans des compartiments. Le ministre permettrait-il une certaine forme d'amortissement accéléré de ce matériel et des installations d'entreposage?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, j'ai beaucoup de sympathie pour les agriculteurs de l'Ouest et pour les problèmes particuliers qui se posent à eux en ce moment et je serai heureux d'examiner la question soulevée par le député.

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de l'Agriculture au sujet de ce problème. Le ministre est-il maintenant en mesure de nous dire si des avantages spéciaux relatifs aux contingents seront accordés aux agriculteurs qui s'efforcent, cet automne, de faire la récolte de céréales humides, tout comme en 1953, où les conditions étaient très semblables?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, cette question devrait être posée au ministre de l'Industrie et du Commerce qui rend compte à la Chambre des activités de la Commission canadienne du blé. Je pense que le ministre a déjà annoncé que la Commission avait pris des mesures extraordinaires pour traiter de la situation extraordinaire créée par ces grains mous et humides.

M. Horner: Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je l'adresser au ministre du Commerce? Le gouvernement fixera-t-il des contingents de livraison spéciaux pour les cultivateurs qui récoltent actuellement du grain mouillé, comme ce fut le cas dans le passé?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, la situation actuelle me semble bien différente de ce qu'elle était autrefois lorsque des mesures de ce genre furent prises. Jadis le grain mouillé se trouvait seulement dans certaines régions; aujourd'hui la situation est assez généralisée. En conséquence, nous avons estimé jusqu'ici qu'il n'était pas possible d'agir comme dans le passé.

M. Horner: J'ai une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur. La Commission canadienne du blé et le ministère de l'Industrie et du Commerce mettent-ils à la disposi-